

Duplicata

RECEPISSE DE DEPOT

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE LAVAL

B.P.0415 (9 Place de la Tremoille)
53004 LAVAL CEDEX
TEL: 02 43 59 70 80 - FAX : 02 43 58 15 67
MINITEL: 3617.INFOGREFFE OU www.infogrefe.fr

OUTIN GAUDIN & ASSOCIES-JURIDIQUE DU
MAINE

BD. DES GRANDS BOUESSAYS Z.I.SUD
53960 BONCHAMP LES LAVAL

V/REF : GO/GD

N/REF : 2005 B 340 / 2006-A-2400

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE LAVAL certifie qu'il a reçu le 23/10/2006,

P.V. d'assemblée du 14/12/2005

- Modification de la composition du conseil d'administration

Concernant la société

SODEFI CONSEIL -SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE, FINANCE, CONSEIL SOCIETE
D'EXPERTISE COMPTABLE & DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Société anonyme

ZONE ARTISANALE DE L'HUILERIE

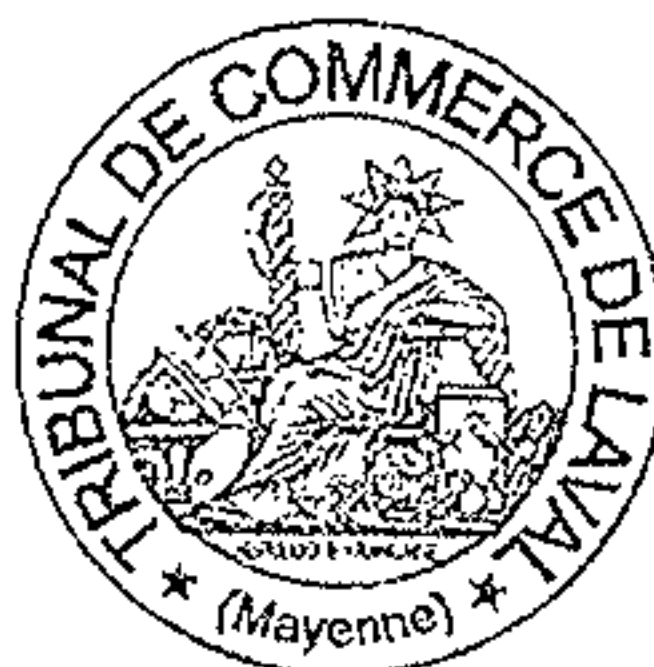
53100 MAYENNE

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2006-A-2400 le 23/10/2006

R.C.S. LAVAL 348 219 726 (2005 B 340)

Fait à LAVAL le 23/10/2006,

Le Greffier



SODEFI CONSEIL SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE, FINANCE, CONSEIL Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

Société Anonyme au capital de 76.224,51 Euros

Siège social : Zone Artisanale de l'Huilerie
53100 MAYENNE

348 219 726 RCS LAVAL

PROCES-VERBAL

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 14 DECEMBRE 2005

L'an deux mille cinq,
Le quatorze décembre à douze heures,

Les actionnaires de la Société **SODEFI CONSEIL - SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE, FINANCE, CONSEIL - Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes**, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation du Président, par lettre recommandée, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- 1. Nomination de nouveaux administrateurs ;**
- 2. Pouvoirs en vue des formalités.**

La présidence est assurée par Monsieur Michel MONNERIE, Président du conseil d'administration.

Monsieur Didier POTRAIS,
et Monsieur Thierry MARTEAU,
deux actionnaires présents et acceptants, possédant le plus grand nombre d'actions, sont appelés pour remplir les fonctions de scrutateurs.

Le bureau ainsi composé se complète en désignant comme secrétaire, Monsieur Gervais OUTIN.

La Présidence constate que la feuille de présence, émargée par les actionnaires et certifiée exacte par les membres du bureau, fait ressortir que les actionnaires présents ou représentés possèdent 4.997 actions sur les **5.000 actions** composant le capital social, soit plus du quart des actions ayant le droit de vote.

La Présidence déclare, en outre, que la S.O.C.O.M.O. Commissaire aux Comptes de la Société, régulièrement convoqué, n'assiste pas à la réunion.

Puis, la présidence dépose sur le bureau à la disposition des membres de l'Assemblée :

1. Le rapport du conseil d'administration ;
2. La feuille de présence ;
3. Le texte des résolutions à soumettre à l'Assemblée.

La présidence fait observer que les actionnaires ont pu exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi.

Puis, la présidence ouvre la séance en donnant lecture du rapport du Conseil d'Administration.

Cette lecture achevée, la parole est offerte aux actionnaires.

Personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président lit et met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, nomme en qualité de nouveaux administrateurs, à compter de ce jour :

- **Monsieur MARTEAU Thierry,**
né le 04 Mars 1963 à LAVAL (53)
demeurant à MAYENNE (53100) 12, place Cheverus

en remplacement de Monsieur BREHIN Jean-Claude, administrateur démissionnaire au 29 novembre 2005, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra au cours de l'année 2009,

- **Monsieur POTRAIS Didier,**
né le 06 Décembre 1957 à LA BAZOUGE-DES-ALLEUX (53)
demeurant à LAVAL (53000) 92, rue de Nantes

en remplacement de Monsieur DERANQUE Bernard, administrateur démissionnaire au 29 novembre 2005, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra au cours de l'année 2009,

L'Assemblée Générale accepte, d'autre part, la démission de Messieurs BREHIN Jean-Claude et DERANQUE Bernard, et leur consent quitus de leur gestion.

Messieurs MARTEAU Thierry et POTRAIS Didier, présents à l'assemblée, après avoir accepté les fonctions d'administrateurs qui viennent de leur être conférées, déclarent qu'ils satisfont aux règles requises par la loi en ce qui concerne ces nominations, et qu'ils ne sont pas frappés de l'interdiction ou de la déchéance du droit d'administrer une société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie des présentes, à l'effet d'effectuer toutes formalités de publicité et de dépôt au Tribunal de Commerce.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

La Présidence,

**POUR COPIE
CERTIFIÉE CONFORME**

Les Scrutateurs,

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Le Secrétaire,